



## REGLEMENT

### L'EPREUVE

Les Chamboul'Courses est une épreuve sportive de course à pied.

Vous franchirez des obstacles dans la boue, l'eau, en grim pant, rampant, sautant, courant...

Elle se tiendra le dimanche 2 septembre 2018 à partir de 9H30 sur la commune de Broyes dans le département de l'Oise.

L'épreuve peut se faire en relais ou en individuelle. Les équipes de relayeurs sont constituées de 4 coureurs par équipe féminine, masculine ou mixte.

### ORGANISATEUR

L'Association de Course à Pied de BRETEUIL, 3 rue Raoul huhez 60120 BRETEUIL.

Téléphone : 06 81 49 54 15 Mail : acpbreteuil@hotmail.fr

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toute personne peut participer aux Chamboul'courses à **condition** :

- 1) De présenter soit une licence d'athlétisme ou de pratique de course à pied soit un certificat médical datant de moins d'un 1 an, établi par un médecin habilité, de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

**Ces documents seront conservés en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Le certificat médical devra obligatoirement être remis au plus tard le jour de l'épreuve.**

**Obstacles : Le participant reconnaît être apte à fournir des efforts physiques continus sur une distance d'environ 10 km, en particulier courir, ramper, escalader des obstacles d'environ 5 m.**

**Le participant reconnaît ne pas être aqua phobique ; certains obstacles comportant de l'eau froide d'environ 70 cm de profondeur.**

**Les obstacles traversant des espaces confinés sont déconseillés aux personnes asthmatiques et/ou claustrophobes.**

2) De remplir l'âge requis,  
Etre âgé de 16 ans

3) De s'acquitter de l'inscription.

## **INSCRIPTIONS**

L'inscription aux épreuves se fait soit :

- par voie postale au : 10 rue St Nicolas 60120 BONNEUIL LES EAUX au plus tard le 28 aout 2018
- le jour de la course avec une majoration de 2€.

Les tarifs :

- Course individuelle 6.6 km est de 15€ par participant + 2€ sur place > DEPART 10H
- Course individuelle 9,9 km est de 15€ par participant + 2€ sur place > DEPART 10H
- Course Relais de 4 personnes (4x 3.3 km) est de 32€ + 4€ sur place > DEPART 11H30

Attention : la course destinée aux enfants est annulée en raison d'une nouvelle réglementation FFA.

Pour des raisons de sécurité, l'organisation est amenée à limiter le nombre de participants à moins de 500 concurrents.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif.

## **IDENTIFICATION DES PARTICIPANTS**

Le jour de l'Epreuve, les participants se verront attribuer un dossard numéroté permettant de les identifier sur le parcours.

Ce dossard doit être rendu visible tout au long de la course et en franchissant la ligne d'arrivée afin d'être en mesure de figurer sur le classement général.

Tout participant qui abandonne la course doit le signaler à l'organisation.

## **TENUES**

Le port de déguisement est autorisé mais ne devra pas entraver la progression des participants, notamment pour le franchissement des obstacles, ni présenter un risque quelconque de blessure pour ces derniers.

Nous conseillons le port de gants, une tenue en fonction des conditions climatiques et d'éviter les bijoux.

Il est vivement recommandé de prendre des vêtements de rechange sec.

Aucune possibilité de douche après la course.

## **PARCOURS**

Toutes les informations relatives au parcours sont disponibles sur le site internet de [www.acpbreteil.fr](http://www.acpbreteil.fr)

Les concurrents devront impérativement respecter le sens et les limites du parcours matérialisées par des filets, ru-balises ou barrières. Les participants devront impérativement respecter les consignes des signaleurs présents sur chaque obstacle majeur.

## **SANCTIONS**

Toute infraction constatée par l'organisation entraînera la mise hors course :

- Circulation en sens inverse du circuit,
- Non-respect du parcours,

- Rester stationner sur les obstacles,
- Comportement dangereux ou agressif,
- Abandon des déchets sur le parcours.

## **SÉCURITÉ**

Un service d'assistance médicale est assuré par un médecin urgentiste et par la Croix Rouge. Ces derniers sont alertés, en cas de besoin, par les signaleurs répartis sur le parcours.

L'organisateur se réserve le droit de mettre hors-course et de faire évacuer du parcours toute personne qu'elle juge inapte à continuer l'épreuve. Tout participant faisant appel à un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions.

L'organisateur rappelle aux participants qu'ils sont les premiers responsables de leur sécurité, et qu'ils ont devoir de porter assistance à tout autre participant si nécessité.

## **ASSURANCE**

### **Responsabilité civile**

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile et celle de ses préposés. Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Nous rappelons aux participants la nécessité de souscrire une assurance dommages corporels individuelle, si elle n'est pas assurée par leur licence lorsqu'ils en possèdent une.

Nous vous conseillons également d'être à jour pour la vaccination antitétanique.

### **Domage Matériel**

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course. Il incombe en conséquence à chaque participant, s'il estime nécessaire, de souscrire une assurance.

## **MODIFICATION - ANNULATION DE L'ÉPREUVE**

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours. En cas de mauvaises conditions météorologiques afin d'assurer la sécurité des participants, ou en cas de refus des autorités, l'organisation se réserve le droit de reporter l'horaire du départ, d'arrêter l'Épreuve ou de l'annuler.

## **UTILISATION D'IMAGE**

Par sa participation aux Chamboul'courses, chaque concurrent autorise expressément l'organisateur à fixer et reproduire sur tout support de communication et par tout moyen, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de cette course.

L'organisateur s'interdit expressément toute exploitation préjudiciable à la dignité des participants.

**La participation aux Chamboul'courses implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque concurrent du présent règlement.**